

## 5. OAP n°5 : OAP thématique déplacements et circulation

Cette orientation d'aménagement et de programmation thématique est issue de la synthèse des ateliers de travail qui se sont déroulés entre les mois de janvier et avril 2012 avec une Commission extra-municipale. Le bilan des travaux est présenté sous la forme de tableaux traitant chaque thématique abordée :

- en violet : les transports collectifs
- en vert : les modes doux
- en orange : la circulation et le trafic
- en bleu : le stationnement.

Une carte de synthèse représente les propositions retenues et relevant de la compétence communale.



Sujet	Etat des lieux	Propositions de solutions	Synthèse
<b>Desserte en transports collectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 trajets par jour pour Grenoble c'est insuffisant</li> <li>- plus de navette en correspondance le soir depuis le Rival</li> <li>- absence de transports collectifs vers les lieux d'emploi : Centr'Alp et Voiron</li> <li>- la ville est à une distance ou limite critique, si demain navette toutes les 30 mn, plus de commerces à la Côte St André</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 trajets supplémentaires en mi-journée ou navettes vers la gare du Grand Lemps, de Bourgoin Jallieu, de Moirans et de Rives (stratégie de rabattement à étudier entre plusieurs communes avec la Communauté de communes)</li> <li>- Transport à mettre en place le jeudi matin pour le marché (limite d'attractivité La Frette, Pajay, Commelle, Beaurepaire,...)</li> <li>- Pôle d'échange de Saint-Etienne de St Geoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune doit solliciter la CCPBL et le CG responsables des transports collectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- amélioration de la desserte</li> <li>- transport spécifique du jeudi matin</li> <li>- pôle d'échange à St Etienne de St Geoirs</li> <li>- transport à la demande</li> </ul> </li> </ul>
<b>Gare routière et arrêt du Rival</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consensus sur la pertinence de l'emplacement de la gare routière place Berlioz mais elle est peu visible, pas d'horaire affiché, déficit d'aménagement</li> <li>- arrêt du Rival : pas d'abri, pas de trottoir, stationnement relais adapté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune doit rendre l'usage des TC plus attractifs, aménagement de la gare routière et de l'arrêt du Rival</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements gare routière et arrêt du Rival</li> <li>- Gare routière traitée dans l' OAP n°2 du secteur de la place Berlioz – Gare : stockage de 3 à 4 cars</li> </ul>
<b>Transport à la demande</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- inexistant, à développer sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Idée de taxis collectifs, organisation privée</li> <li>- Exemples de solution mixte avec implication d'une collectivité à étudier (Puy de Dôme)</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiative commerciale privée pour les taxis</li> </ul>
<b>Covoiturage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site du Pays de Bièvre-Valloire</li> <li>- Signalétique des points de rassemblement à travailler</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SEL réflexion sur l'autopartage, gestion de l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relais d'information sur le site de la commune</li> <li>- Point de rassemblement à organiser à Aqualib et à la Croix Beillier</li> </ul>

Sujet	Etat des lieux	Propositions de solutions	Synthèse
<b>Déplacements dans le centre historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les temps de parcours à pied sont courts</li> <li>- Ville médiévale qui n'est pas pensée pour la voiture</li> <li>- Extraire la voiture de la place de la Halle pour la rendre aux piétons</li> <li>- Mieux partager l'espace qui appartient à tout le monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ralentir par la contrainte la circulation (zone 30, zone apaisée) rue Longue, de la République, de l'Hôtel de ville, chemin Martel et rue des Remparts (chemin de Compostelle)</li> <li>- rendre certaines rue piétonnes ?</li> <li>- mettre en valeur les lieux historiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements à étudier.</li> <li>- Cas particulier de la rue de la République : il faut d'abord supprimer la circulation « de transit ».</li> </ul>
<b>Les trottoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Progrès réalisés mais ils sont hauts et restent étroits donc peu accessibles aux PMR et aux poussettes</li> <li>- Rue Bayard, trottoir montant droit inexistant, sacrifier des places de stationnement</li> <li>- Rue du Lion d'Or : supprimer le stationnement et prévoir des barrières d'appui pour les PMR car rue très pentue</li> <li>- Aménager le bas de la rue Saint André pour les piétons</li> <li>- Rue Tourtain, pas de trottoir</li> <li>- Rue des Cordiers vers St François : passage piéton à déplacer</li> <li>- Circuit piéton entre St François et la gare routière pose problème notamment place Berlioz</li> <li>- Débouché de la rue Bayard, carrefour Tassigny/Berlioz, beaucoup de piétons, problème de sécurité et d'éclairage public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager une transversale piétonne pour extraire la voiture et mettre en valeur le patrimoine (parcours patrimonial rue Bayard, rue Laval)</li> <li>- Supprimer le stationnement sur le bas de la rue du Lion d'Or et le haut de la rue Bayard</li> <li>- Lien place Saint André place Berlioz par la rue St André à prolonger dans les aménagements</li> <li>- Manque de bancs publics avec dossier (rien place Berlioz notamment)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue Bayard et rue Laval de Bressieux : piétonne ou élargissement de trottoir par suppression du stationnement en partie haute ? Aménagement de type zone de rencontre ? Question non tranchée.</li> <li>- Aménagements réalisés.</li> <li>- problématiques traitées dans l'OAP n°2 du secteur de la place Berlioz.</li> </ul>
<b>Les trines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souvent bouchées par les voitures, problèmes d'incivilités récurrents</li> <li>- Peu attrayantes car elles sont sales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trines à mieux éclairer (trines du Tisserand, de la Forge et du Couvent notamment)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements à étudier.</li> </ul>

Sujet	Etat des lieux	Propositions de solutions	Synthèse
<b>Déplacements hors du centre historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- déficit global d'aménagement lorsqu'on s'éloigne du centre ancien</li> <li>- discontinuité du trottoir avenue Joffre</li> <li>- insécurité des piétons chemin de la Serve et sur la traversée de l'avenue Berlioz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garages à vélos à répartir aux endroits les plus pertinents (gare routière, points de rassemblement pour le co-voiturage, MJC et espace des Alpes ..)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A intégrer dans l'OAP n°2 du secteur de la place Berlioz.</li> <li>- Aménagements à étudier</li> </ul>
<b>Cycles et deux roues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- déficit global des aménagements, circulation dangereuse</li> <li>- difficulté du fait de la pente</li> <li>- lien nord sud : centre historique/Ponal à créer</li> <li>- lien ouest est à plat à créer vers les équipements</li> <li>- étudier des stationnements pour les vélos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Itinéraire ouest pas trop pentu pour contourner le centre depuis Charles de Gaulle puis par les Meunières jusqu'au cimetière</li> <li>- Distinguer les déplacements promenade (cyclotouriste) de ceux du quotidien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PLU : traité dans l'OAP n°1 Allivet Bouvain élargissement du chemin de la Serve, itinéraires modes doux est-ouest + étudier aménagement du chemin des Meunières ?</li> <li>- Projet en cours allée Jaurès + OAP n°3 de l'avenue Berlioz (contre-allée + trottoirs)</li> <li>- Signalétique cyclotourisme ?</li> </ul>

Sujet	Etat des lieux	Propositions de solutions	Synthèse
<b>Transit, circulation indésirable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le transit est un vrai problème rue de la République</li> <li>- Le sens unique de la rue Tourtain est contourné via le parking de Casino et la rue Salpêtrière</li> <li>- L'arrivée sur la commune depuis l'axe de Bièvre par l'avenue de Gaulle amène du trafic chemin de la Serve puis du Cerf Montant ou des Meunières dans des zones résidentielles et sur des voies non adaptées</li> <li>- Les deux circulations de shunt précédentes sont dues aux flux de véhicules venant du sud et de l'est qui sont mal dirigées et qui ne peuvent atteindre l'ouest de la ville sur des voies adaptées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La circulation future depuis Gillonnay vers la nouvelle déchetterie est à intégrer</li> <li>- L'étude de circulation avait proposé un sens unique tournant entre la rue Salpêtrière, l'avenue Foch et la rue Tourtain car le carrefour des 6 routes en limite de saturation ainsi que le changement de sens de la rue de la République</li> <li>- Transit poids-lourds interdit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traité dans l'OAP n°2 du secteur de la place Berlioz. Option retenue à moyen terme : la mise à double sens de la rue Tourtain qui sera traitée comme un boulevard aménagé au cœur de la ville. Le changement de sens de la rue de la République sera examiné à cet échéance.</li> </ul>
<b>Organisation de la circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interrogation sur la pertinence du double sens sur les rues Centrale et Longue</li> <li>- Le double sens rue Longue permet de soulager la rue de la République</li> <li>- Problème de régime de priorité quand on arrive de l'avenue Berlioz sur la circulation qui arrive de la rue Tourtain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue Longue : avis partagés, laisser telle quelle avec limitation de la vitesse</li> <li>- Rue Centrale ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de changement de sens de circulation à priori. A harmoniser avec les autres choix.</li> <li>- PLU : traité par l'OAP n°2 du secteur de la place Berlioz, simplification du fonctionnement du carrefour.</li> </ul>

Sujet	Etat des lieux	Propositions de solutions	Synthèse
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débouché dangereux à l'extrémité rue de la Halle sur la route de Champier</li> <li>- Croisement dangereux chemin de la Serve et du Cerf Montant</li> <li>- Débouché dangereux de la rue du Lion d'Or sur le bd de Tassigny</li> <li>- Croisement rue Longue et parking Jean Moulin dangereux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Particularité locale sur le bas de la rue des Terreaux, tourne à gauche toléré. Situation à clarifier</li> <li>- Miroir à poser au croisement chemin de la Serve/Berlioz</li> <li>- Aménagement du carrefour chemin de la Serve/ chemin du Cerf Montant : aucune visibilité, idem débouché rue de la Halle</li> <li>- Stationnement gênant pour la sécurité au débouché du chemin Martel</li> <li>- Débouché dangereux de la rue du Lion d'Or sur le bd de Tassigny : interdire le tourne-à-gauche</li> <li>- Travailler sur la sécurité des piétons vers la gare routière, traversée Berlioz + problème éclairage public (arbre).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements de sécurité à prévoir.</li> <li>- A moyen terme certains carrefours seront traités dans le cadre du développement urbain au sud du bourg : voir OAP n°1 Allivet Bouvain</li> <li>- Traité par l'OAP n°2 du secteur de la place Berlioz, simplification du fonctionnement du carrefour.</li> </ul>

Sujet	Etat des lieux	Propositions de solutions	Synthèse
<b>Stationnement dans le centre historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La zone bleue n'est pas utilisée, pas respectée. Problèmes d'incivilités notamment rue de la République et du Lion d'Or</li> <li>- Problème du stationnement ventouse des personnes qui travaillent dans le centre pendant la journée notamment rue Longue</li> <li>- Place Saint André le stationnement fonctionne bien car le turn over est important</li> <li>- Rue de la Halle du stationnement est libre en dehors des temps scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter la zone bleue (action de sensibilisation) : stationnement plus fluide. Au bout d'un certain temps retour aux mauvaises habitudes faute de sanctions</li> <li>- La zone bleue reste une solution intéressante mais dont il faut améliorer le fonctionnement – durée de stationnement à réfléchir</li> <li>- Supprimer les places de parking tronçon rue Centrale entre la rue de la République et la rue de l'Hôtel de ville</li> <li>- Stationnement sous la Halle : prévoir des solutions alternatives pour les résidents avant de supprimer les places (14 places)</li> <li>- Améliorer la signalisation pour aller au parking du château</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la réduction de la durée du stationnement en zone bleue pour augmenter la rotation des véhicules.</li> <li>- Aménagements à prévoir. Interdiction du stationnement sous la Halle voté depuis.</li> <li>- Aménagement à court terme : améliorer le fonctionnement du parking du château comme parc relais</li> </ul>
<b>Parkings relais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le parking du château est mal indiqué et sous-utilisé, le retour vers le véhicule avec les courses est peu favorable (retour montant).</li> <li>- Le parking de la gendarmerie est plus attractif que le précédent</li> <li>- D'autres parkings doivent être aménagés en périphérie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager le chemin de la Mansarde et la rue du Château pour faciliter le lien piéton entre le parking du château et la place de la Halle</li> <li>- Aménager un cheminement derrière le central téléphonique</li> <li>- Aménagement d'un parking sur l'emplacement de l'institution Sainte Cécile rue de la Halle (double entrée possible). A voir le problème du coût et du risque d'effondrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le plus proche de la Halle avec l'aménagement du chemin de la Mansarde et une signalétique appropriée.</li> <li>- Aménagement prévu à court terme + places supplémentaires.</li> <li>- Non retenu. Parking du Centre social proche. D'autres solutions de parc relais avec un fonctionnement mutualisé possible (voir OAP n°1)</li> </ul>
<b>Stationnement hors du centre historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stationnement anarchique avenue de Gaulle les jours de manifestations sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser le stationnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement urbain à prévoir avec piste cyclable (emprise publique très confortable)</li> </ul>



Figure 11. Schéma de synthèse de l'OAP déplacements et stationnement

